



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 5 juillet 2010 à 19h00 à la salle municipale située au 7, rue Principale à Blue Sea.

Étaient présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

Était aussi présente :

Josée Parsons, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant environ 12 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

0. Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Prière
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2010
- 0.5 Rapport d'activités du Maire du mois de juin 2010

1. Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour juin 2010
- 1.2 Acceptation des déboursés de juin 2010
- 1.3 Site Web
- 1.4 Toiture du centre municipal
- 1.5 Projet de loi no 76 -102 - 109
- 1.6 Formation pour les élus : Contrats municipaux
- 1.7 Assises annuelle de la FQM 30 sept au 2 octobre 2010
- 1.8 Dossier judiciaire 550-17-005255-102 Assurance
- 1.9 Fonds de roulement



1.10 Demande d'une contribuable 3317-14-4828 : taxe roulotte

1.11 Remplacement durant les vacances de France

2. Sécurité publique

2.1 Halte routière – Règlement sécurité, paix et ordre

2.2 Demandes du service incendie :

2.3 Demande de réintégration du service de premiers répondants

3. Transport

3.1 Achat d'abat poussière

3.2 Achat de pelle à neige

3.3 Contrat d'entretien des chemins d'hiver

3.4 Taxe d'accise sur l'essence 2005-2009

3.5 Taxe d'accise sur l'essence 2010-2013

3.6 Demande de Monique Villeneuve : transfert de titre de chemins

3.7 Hydro Québec : travaux de maîtrise de la végétation

Ajout 3.8 Traverse du Lac-Long à la hauteur du terrain de Madame Filiatrault

4. Hygiène du milieu

4.1 Transport des matériaux secs (Thibault et Malex)

4.2 Barrage Lafontaine

Dépôt de l'Étude - Validation du niveau des conséquences

4.3 Suivi de la rencontre concernant le niveau de l'eau du lac Long

4.4 Demande pour baisser le niveau de l'eau du Lac Long

4.5 Niveau après les travaux

4.6 Questions de l'APELL

4.7 Université Laval de Québec :

Étude sur la génétique du Touladi 2010

4.8 Association du bassin versant du Lac Blue Sea

PV de la rencontre du 2 mai 2010

4.9 Colloque « biodiversité et développement en Outaouais : vers un choix durable » 6,7,8 octobre

5. Santé et Bien-être

5.1 Demande de contacts Femmes-Enfants

5.2 Centre Jean Bosco : Lettres de remerciement

5.3 Coop Santé Cœur de la Gatineau : demande de reconsidération de la décision du conseil

6. Aménagement, Urbanisme et Développement

6.1 Panneaux de bienvenue (présentation de 2 fournisseurs)

6.2 TPI Plan quinquennal d'aménagement forestier

6.3 Terrain Madame Filiatrault

6.4 Suivi de la rencontre sur le développement de la municipalité

7. Loisirs et culture

7.1 Projet de terrain de tennis

7.2 Réseau Biblio : rapport annuel 2009-2010

7.3 Demande d'aide financière pour le projet jeunesse : François le Roi



7.4 Tables de pique nique

8. Varia

Ajout 8.1 Mont Morissette

9. Période de questions

9.1

10. Levée de l'assemblée

10.1

2010-07-183

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 5 juillet 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons avec les ajouts suivants :

3.8 Traverse du Lac-Long à la hauteur du terrain de Madame Filiatrault
8.1 Mont Morissette

ADOPTÉE

2010-07-184

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 JUIN 2010

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 juin 2010 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et secrétaire-trésorière Josée Parsons.

ADOPTÉE

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de juin 2010.

Le maire dépose le rapport polygraphique suite à l'examen qu'il a subi le 1^{er} juin 2010 concernant le déversement de diesel survenu



au garage municipal de Blue Sea en novembre 2009. Le document est donc public et disponible pour consultation au bureau municipal.

2010-07-185

ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN JUIN 2010 ET DES REMISES À PAYER

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 22 à 25 de juin 2010 et qui totalisent un montant de 21 762.00 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 9 336.58 \$ pour les salaires versés en juin 2010 soient acceptées et payées en juillet 2010;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 446.94 \$ pour le mois de juin 2010 soient acceptées et payées en juillet 2010;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 766.25 \$ pour le mois de juin 2010 soient acceptées et payées en juillet 2010.

ADOPTÉE

2010-07-186

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS DE JUIN 2010

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE les déboursés de juin 2010 qui totalisent un montant de 146 812.56 \$ sur le journal des déboursés no. 23 et 24 soient acceptés;

QUE les prélèvements bancaires de juin 2010 qui totalisent un montant de 13 774.91 \$ soient acceptés.

ADOPTÉE



**2010-07-187
SITE WEB**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions pour la conception et le développement de son site web à trois entreprises;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Sogercom.com est la plus avantageuse et la moins coûteuse;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea mandate Michel Gauthier de la firme Sogercom.com de Maniwaki pour effectuer la conception et le développement de son site web pour un montant de 3180\$ (taxes en sus) incluant la version anglaise;

QUE ce conseil approuve le coût annuel d'hébergement de 199\$ (taxes en sus) et le coût annuel pour le nom de domaine de 25 \$ (taxes en sus);

QUE ce conseil approuve la liste de prix pour les mises à jour du site web après son lancement et l'achat d'un outil de mises à jour au coût annuel de 99 \$ (taxes en sus) incluant le soutien technique.

ADOPTÉE

**2010-07-188
TOITURE DU BUREAU MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la toiture de bardeaux d'asphalte du centre municipal date de vingt ans et qu'elle doit être refaite;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande des offres de services à au moins deux entrepreneurs licenciés.

ADOPTÉE

NOTE : Projets de loi no 76-102-109
Gouvernement du Québec



Projet de loi no 76 : Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux.

11 juin 2010, adoption du Projet de loi no 102 : De nouvelles mesures pour assurer la transparence et la saine gestion des contrats municipaux.

Projet de loi 109 : pour un code d'éthique et de déontologie en matière municipale.

2010-07-189

FORMATION POUR LES ÉLUS : CONTRATS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du projet de loi 102 par le gouvernement du Québec, établissant de nouvelles mesures pour assurer la transparence et la saine gestion des contrats municipaux;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription du maire Laurent Fortin à la tournée d'information donnée par la FQM en collaboration avec le MAMROT qui aura lieu à La Pêche le 21 octobre 2010 au coût de 25\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

2010-07-190

ASSISES ANNUELLES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS FQM

CONSIDÉRANT QUE les assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités se tiendront à Québec du 30 septembre au 2 octobre 2010;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la participation et l'inscription du maire Laurent Fortin et du conseiller Fernand Gagnon et le paiement des frais afférents.

ADOPTÉE

19H15 Le maire Laurent Fortin se retire comme président de la séance et quitte la salle, la présidence est assumée par le maire suppléant Fernand Gagnon



2010-07-191

DOSSIER JUDICIAIRE 550-17-005255-102 ASSURANCE

CONSIDÉRANT QUE dans le dossier de poursuite en diffamation 550-17-005255-102, le défendeur réclame la somme de 175 000\$ à titre de dommages et intérêts pour préjudice moral et la somme de 75 000 \$ à titre de dommages exemplaires pour atteinte intentionnelle à la réputation et diffamation;

CONSIDÉRANT QUE la police d'assurance de la municipalité avec La Mutuelle des municipalités du Québec ne couvre pas les dommages exemplaires;

CONSIDÉRANT QUE La Mutuelle des municipalités du Québec, dans une lettre datée du 15 juin 2010 propose d'acquitter 50% des honoraires qui seront facturés en vue de contester l'ensemble de cette réclamation et que la Mutuelle confiera ce mandat à la firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE les membres du conseil de la municipalité de Blue Sea ont pris connaissance de la lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec datée du 15 juin 2010 et accepte leur proposition d'acquitter 50% des honoraires facturés en vue de contester l'ensemble de la réclamation.

ADOPTÉE

Période de question portant uniquement sur l'item qui précède

19h35 Le maire Laurent Fortin reprend son siège et préside la séance. Le conseiller reprend son siège de conseiller

2010-07-192

FONDS DE ROULEMENT

CONSIDÉRANT QUE l'article 1094 du code municipale permet aux municipalités de constituer un fonds de roulement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité démontre un excédent de fonctionnement pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 de 136 976 \$;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil souhaite constituer un fonds de roulement de 60 000\$ et mandate la Directrice générale Josée Parsons pour préparer un projet de règlement à cet effet.

ADOPTÉE

2010-07-193

DEMANDE D'UNE CONTRIBUABLE 3317-14-4828 : TAXE ROULOTTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une requête écrite daté du 1^{er} juin 2010 demandant à la municipalité de revoir les taxes des trois dernières années concernant les tarifs reliés à l'utilisation d'une roulotte sur la propriété 3317-14-4828;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil, conformément à la réglementation municipale en vigueur régissant les séjours de roulotte, accepte la demande de la requérante à compter de l'année 2011 aux conditions suivantes :

- La roulotte devra être débranchée de tout système sanitaire.
- Sans droit d'usage
- Remisage seulement.

ADOPTÉE

NOTE : Remplacement durant les vacances de France.
Isabelle Gauthier assumera le remplacement.

2010-07-194

HALTE ROUTIÈRE – RÈGLEMENT SÉCURITÉ, PAIX ET ORDRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu des plaintes de plusieurs citoyens qui se plaignent de la consommation d'alcool, de batailles et de la présence de VTT à la halte routière dans le centre du village;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation municipale en vigueur concernant la sécurité, la paix et le bon ordre prévoit des amendes;

CONSIDÉRANT Que le 23 juin 2010, la direction municipale a rencontré le parrain de la municipalité, l'agent Dany Dufour de la Sûreté du Québec afin de



l'informer de la situation et de lui remettre une copie de notre réglementation en vigueur;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite faire installer des affiches pour informer les gens sur la réglementation et les amendes et que ces affiches soient installées aux haltes routières et rampes de mises à l'eau sur le territoire de la municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

2010-07-195

DEMANDES DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le 21 juin 2010, la direction générale a reçu des demandes du service incendie par l'entremise de leur coordonateur, Gérard Lacaille :

- installer des prises de courant sur le mur nord de la caserne et sur le camion
- achat de 5 tables et 20 chaises pour leur réunion
- entente avec Raymond Lacroix pour avoir un bateau disponible en tout temps
- révision de leur politique

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve les demandes du service incendie et spécifie que l'entente avec Raymond Lacroix pour le bateau soit aussi disponible pour le service des premiers répondants.

ADOPTÉE

2010-07-196

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION DU SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QUE suite à une recommandation des bénévoles du service des premiers répondants de ne pas accepter la demande de réintégration présentée le 5 mai 2010;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



QUE ce Conseil rejette la demande de réintégration du service de premiers répondants déposée par Sylvain Latreille Directeur du service incendie.

ADOPTÉE

2010-07-197

ACHAT D'ABAT POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le budget 2010 pour l'achat d'abat poussière est de 5000\$ et que 588 \$ est disponible en date du 1^{er} juillet 2010;

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale 2010 est particulièrement chaude et sèche et nécessite l'épandage d'abat poussière supplémentaire;
Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'abat poussière pour un montant de 2000 \$.

ADOPTÉE

2010-07-198

ACHAT D'UNE PELLE À NEIGE

CONSIDÉRANT QUE suite à la réfection de la rue principale et du chemin de Blue Sea nord, la municipalité fera elle-même l'enlèvement de la neige des trottoirs et des stationnements;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçue quatre soumissions;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil retient la plus basse soumission, soit une pelle Western de 7½' midweight du fournisseur Usinage A. St-Jean de Mont Laurier au coût de 5 545 \$ taxes en sus incluant l'installation.

ADOPTÉE

2010-07-199

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des chemins d'hiver a pris fin en avril 2010;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :



QUE ce Conseil souhaite débiter le processus d'appel d'offres publiques pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour une période de 2 ans avec une année supplémentaire optionnelle, en tenant compte des modifications spécifiées lors de la séance plénière.

ADOPTÉE

NOTE : Taxe d'accise sur l'essence et contribution du Québec 2005-2009

Dépôt d'un courriel de la direction générale des infrastructures du MAMROT concernant l'approbation de la reddition de comptes déposés et vérifiés pour la période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2009.

Investissements réalisés :	306 757 \$
Contribution gouvernementale :	278 579 \$
Contribution municipale demandée :	25 334 \$
Investissements à réaliser:	303 913 \$
Surplus :	2 844 \$

2010-07-200

TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2010-2013

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement *de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 ;*

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;



QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

NOTE : Demande de Monique Villeneuve :
 Transfert de titre de propriété de chemins.
 Puisque la dépense n'était pas prévue au budget 2010 cet item est reporté pour l'exercice 2011. Madame Villeneuve devra faire parvenir une demande écrite accompagnée d'une description technique

NOTE : Hydro Québec :
 Dépôt d'un communiqué concernant les Travaux de maîtrise de la végétation pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.



2010-07-201

TRAVERSE DU LAC-LONG À LA HAUTEUR DU TERRAIN DE MADAME FILIATRAULT (3320 66 6569)

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2010-05-153, Madame Filiatrault offre à la municipalité l'option de la servitude plutôt de que céder une partie de son terrain;

CONSIDÉRANT QU'à cette date nous n'avons toujours pas obtenu d'estimation des coûts pour le déplacement du chemin;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de madame Filiatrault concernant la servitude et que la municipalité assumera les frais d'arpentage pour la description technique et les frais reliés à l'enregistrement de la servitude.

ADOPTÉE

2010-07-202

TRANSPORT DES MATÉRIAUX SECS (THIBAUT ET MALEX)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu une offre de service de Robinson pour le transport des matériaux secs vers Thibault démolition au coût de 675\$ du voyage, pour une boîte de 65 verges ;

CONSIDÉRANT QUE Carrière Tremblay effectue présentement le transport des matériaux secs au coût de 365 \$ pour une boîte de + ou – 20 verges ;

CONSIDÉRANT QUE Carrière Tremblay augmentera la capacité de sa boîte en installant des planches sur les côtés et que le prix demeurera le même et qu'il utilisera la pelle au lieu du chargeur pour effectuer le chargement ;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil souhaite garder Carrière Tremblay comme transporteur des matériaux secs.

ADOPTÉE

NOTE : Barrage Lafontaine :



Dépôt de l'étude de validation du niveau des conséquences.

La firme Cima a transmis une copie du rapport de l'étude de validation du niveau de conséquence du barrage X0002893 le 28 juin 2010 au centre d'expertise hydrique du Québec

NOTE : Barrage Lafontaine : suivi de la rencontre concernant le niveau de l'eau du Lac Long le 19 juin 2010.

2010-07-203

DEMANDES POUR BAISSER LE NIVEAU DE L'EAU DU LAC LONG 3219-54-5691 ET 3219-43-9282

CONSIDÉRANT QUE deux propriétaires ont fait une demande à la municipalité pour faire descendre le niveau de l'eau du Lac Long temporairement afin d'effectuer des travaux de stabilisation de la berge (réfection de leur mur de soutènement);

CONSIDÉRANT QUE les deux propriétaires ont obtenu l'autorisation (9023-6.4.251 et A530.4-0478) du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour effectuer leurs travaux;

CONSIDÉRANT QU'une réunion publique a eu lieu le 19 juin 2010 au Centre récréatif du Lac Long et que 18 des 62 personnes présentes s'opposent à la descente temporaire du niveau de l'eau du Lac Long pour permettre les travaux;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande des deux propriétaires de baisser le niveau de l'eau du Lac Long afin de permettre la réalisation des travaux de stabilisation de la berge par la réfection des murs de soutènement des propriétés suivantes : 3219-54-5691 et 3219-43-9282;

QUE la date limite pour la fin des travaux ne doit pas dépasser le 20 août 2010;

QUE dans le futur un regroupement d'au moins 5 demandes seront nécessaires pour faire baisser le niveau de l'eau du Lac Long;

QUE la municipalité n'acceptera pas de nouvelles demandes pour les quatre années à venir soit jusqu'en 2014.



QU'une lettre et copie de la présente résolution soient envoyées à tous les propriétaires riverains du Lac Long.

ADOPTÉE

2010-07-204

NIVEAU DE L'EAU DU LAC LONG APRÈS LES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE le niveau de l'eau du Lac Long est temporairement baissé afin de permettre des travaux de stabilisation de la berge (résolution 21010-07-203);

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour la fin des travaux ne doit pas dépasser le 20 août 2010;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE le niveau du Lac Long sera progressivement rétabli débutant au plus tard le 21 août 2010;

QUE la gestion du barrage Lafontaine avec le système de morceaux de bois sera maintenu jusqu'au printemps 2011;

QU'au printemps 2011 une plaque permanente d'une hauteur de 13 pouces sera installée par-dessus une plaque déjà existante de 24 pouces dans le ponceau du barrage Lafontaine;

QU'une lettre et copie de la présente résolution soient envoyées à tous les propriétaires riverains du Lac Long.

ADOPTÉE

NOTE : Questions de l'APELL (courriel du 10 mai 2010)

Reporté à une séance ultérieure et voir si c'est possible d'obtenir la demande en français.

NOTE : Université Laval de Québec

Étude sur la génétique du touladi 2010.



Plus de 160 000 touladis ont étéensemencés dans le Lac Blue Sea depuis 1974. L'étude servira à évaluer si ces ensemencements ont eu un impact significatif ou non sur la population de touladi indigène. Les résultats permettront d'orienter les pratiques d'ensemencement afin d'assurer la conservation de cette espèce et garantir une pêche de qualité.

Recherche de pêcheur afin de récolter une soixantaine de nageoires qui serviront à l'étude.

NOTE : Association du bassin versant du lac Blue Sea

Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 2 mai 2010

Assemblée générale annuelle 10 juillet 2010 à 10h à la salle municipale de Messines

2010-07-205

COLLOQUE BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT EN OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE le ministère des ressources naturelles et de la faune et le CREDDO de concert avec six autres partenaires organisent un colloque qui se tiendra à Gatineau les 6,7 et 8 octobre 2010;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la participation et l'inscription du maire Laurent Fortin au coût de 155\$ et le paiement des frais afférents.

ADOPTÉE

2010-07-206

DEMANDE DE CONTACTS FEMMES ENFANTS

CONSIDÉRANT QUE Nathalie Séguin directrice de l'organisme Contacts Femmes Enfants CFE a fait parvenir une lettre à la municipalité afin de connaître son intention d'accueillir un atelier de jeux pour les enfants de 0-5 ans;

CONSIDÉRANT QUE la mission de l'organisme est de créer et développer un réseau d'aidant naturel, en organisant plusieurs activités dans la communauté afin de soutenir les familles dans leur besoin de briser l'isolement;



Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de Contacts Femmes Enfants et que si l'organisme souhaite offrir des ateliers de jeux à Blue Sea, la municipalité mettra à leur disposition la maison des Jeunes à raison de trois heures, une fois par semaine. CFE fournira l'animatrice et tout le matériel nécessaire.

ADOPTÉE

NOTE : Centre Jean Bosco : lettres de remerciements

Participation de la municipalité à la construction du nouveau centre
« une brique à la fois »

NOTE : Coop santé cœur de la Gatineau :

Suite à la réunion du 1^{er} juin 2010, André Sabourin a fait parvenir une demande au conseil afin qu'il reconsidère leur décision de ne pas remettre le montant de 1500\$ pour l'année 2010.

Remis à une séance ultérieure

2010-07-207

PANNEAUX DE BIENVENUE (PRÉSENTATION DE 2 FOURNISSEURS)

CONSIDÉRANT QUE deux fournisseurs ont présenté un concept de panneaux de bienvenue;

CONSIDÉRANT QUE le concept d'Ébénisterie Artisanale d'Auteuil utilise le bois comme matière et qu'il a fait les panneaux pour les municipalités de Bois Franc, Bouchette, Déléage, Maniwaki, Messines et pour le Mont Morissette;

CONSIDÉRANT QU'il est reconnu pour son service personnalisé et qu'il offre une garantie de cinq ans sur tous les panneaux;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate Ébénisterie Artisanale d'Auteuil pour la conception et la fabrication des panneaux de bienvenue;



QU'une estimation des coûts sera présentée ultérieurement pour approbation par le conseil.

ADOPTÉE

NOTE : TPI : Plan quinquennal d'aménagement forestier

Compte rendu de la rencontre du 21 juin 2010 avec Richard D'aigle.

Demande pour une rencontre supplémentaire entre Richard D'Aigle et le maire Laurent Fortin pour faire connaître la position de la municipalité concernant la coupe de bois proposée au Lac à la Truite considérant que celui-ci a été identifié comme réserve d'eau potable.

NOTE : Terrain de madame Filiatrait
voir résolution 2010-07-201

NOTE : Suivi de la rencontre sur le développement de la municipalité qui a eu lieu le 12 juin 2010.
Voir dossier

2010-07-208
PROJET DE TERRAIN DE TENNIS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu l'autorisation finale pour le versement d'une aide maximale équivalent à 50 p. 100 des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 59 175 \$ datée du 14 juin 2010 et signée par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport madame Michelle Courchesne;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale de la municipalité de Blue Sea , madame Josée Parsons, à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant l'octroi d'une subvention pour le projet d'aménagement d'un terrain de tennis dans le cadre du programme de



soutien aux installations sportives et récréatives, et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente;

QUE ce Conseil souhaite débiter le processus d'appel d'offres publiques pour ce projet.

ADOPTÉE

NOTE : Réseau Biblio : Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Outaouais CRSBPO

Dépôt de leur rapport annuel et du rapport annuel personnalisé pour notre bibliothèque 2009-2010

NOTE : Demande d'aide financière pour le projet jeunesse : François le Roi.

À reconsidérer lors de la préparation des prévisions budgétaires 2011

NOTE : Fabrication de nouvelles tables de pique-nique

À reconsidérer lors de la préparation des prévisions budgétaires 2011

NOTE : Mont Morissette.

Le conseiller Pierre Normandin qui est aussi président du comité du Parc Régional du Mont Morissette informe le conseil des actes de vandalisme qui sont devenus un problème récurrent sur la montagne et demande qu'un effort de sensibilisation auprès des usagers et de la population soit entrepris par voie de communiqué.

Période de questions

**2010-07-209
LEVÉE DE LA SÉANCE**



Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 5 juillet 2010 soit close à 21h20.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Laurent Fortin
Maire

Josée Parsons
Josée Parsons
Directrice générale
Secrétaire-trésorière